

42201  
Code INSEE

MAIRIE ST APPOLINARD  
Assainissement  
N° 11 290324

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20240329-11290324-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Publication : 02/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Date convocation : 18/03/2024  
Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de suffrages exprimés : 8  
Quorum : 7  
VOTES : Contre 0 Pour 8

Le Conseil municipal sous la présidence de Annick FLACHER, le Maire.  
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de : 27 217,79 €  
- un déficit d'exploitation de : 0,00 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE**

<b>a. Résultat de l'exercice</b>	précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)
27 217,79 €	
<b>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</b>	0,00 €
<b>c. Résultats antérieurs de l'exercice</b>	0,00 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b>	<b>27 217,79 €</b>
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>e. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b>	55 176,86 €
<b>f. Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	93 000,00 €
<b>Besoin de financement = e. + f.</b>	<b>0,00 €</b>
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	<b>27 217,79 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)</b>	<b>17 307,79 €</b>
<b>3) Report en exploitation R 002</b>	<b>9 910,00 €</b>
<b>Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :</b>	
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

Certifié exécutoire par Annick FLACHER, le Maire,

A Saint Appolinard, le 29/03/2024

Le secrétaire de séance  
J. GERY



Le Maire  
A. FLACHER